

Numéro 6

août 1986

LES ORIGINES DE L'INSTITUT CANADIEN POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

par Gilles Grondin

SEP 12 1986

“Pour assainir le climat entre les nations, il faut des connaissances, de l'imagination et la volonté ferme de trouver des solutions. Conscient de l'inquiétude des Canadiens face aux tensions internationales actuelles, le gouvernement créera un centre financé par les deniers publics qui aura pour mission de recueillir, de classer et d'analyser l'énorme quantité de données actuellement disponibles sur les questions de défense et de contrôle des armements. Toute idée ou solution nouvelle, quelle que soit sa provenance, sera accueillie et diffusée.”

C'est par ces paroles, extraites du Discours du Trône, prononcé par le Gouverneur général, Monsieur Edward Schreyer, le 7 décembre 1983, que le Gouvernement annonça son intention de proposer au Parlement la fondation d'un institut dont la tâche serait de mettre à la portée du grand public les informations et les données, souvent fort ésotériques, relevant du domaine de la défense, de la maîtrise des armements et du désarmement. Les consultations qui eurent lieu entre le premier ministre et les chefs des partis d'opposition permirent de dégager un accord général sur un grand nombre de points jugés essentiels, dont celui de l'indépendance du futur organisme. En conséquence, un avant-projet de loi fut soumis à la Chambre des Communes le 16 avril 1984 et transmis par celle-ci, pour examen, à son Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale. Plus de soixante-organismes et personnalités privées participèrent à ce débat. La Chambre, ayant reçu du Comité un texte acceptable à tous les partis, adopta celui-ci à l'unanimité des voix le 28 juin 1984.

Ce texte, en son article 4, confie à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales la charge :

“d'accroître la connaissance et la compréhension des questions relatives à la paix et à la sécurité internationales d'un point de vue canadien, particulièrement en matière de limitation des armements, de désarmement, de défense et de solution des conflits, ainsi que :

- a) de stimuler, subventionner et poursuivre des recherches en matière de paix et de sécurité internationales;
- b) de stimuler les travaux de haut niveau en matière de paix et de sécurité internationales;
- c) de faire des études et proposer des idées et politiques pour le progrès de la paix et de la sécurité internationales;
- d) de recueillir et diffuser des informations et encourager des débats publics sur les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales.”

Les passages soulignés furent incorporés à l'avant-projet gouvernemental par suite des discussions, dont il vient d'être parlé, au sein du Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale.

Ces ajouts s'avèrent d'une très grande portée, car ils associent aux tâches retenues par l'ancien libellé : celles de se concentrer sur les questions relatives à la maîtrise des armements, au désarmement et à la défense, l'obligation d'avoir à se pencher pareillement sur “la solution des conflits”. De plus, ils habilite l'Institut à se faire, par le biais de ses études, l'initiateur d'idées ou de politiques susceptibles de faire avancer la cause de la paix et de la sécurité internationales.

Les délibérations parlementaires auront donc eu pour effet d'apporter des changements substantiels aux objectifs primitivement visés par le Gouverne-

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

43-243-42-0

ment, puisqu'elles auront fait passer l'Institut du plan, plutôt superficiel, des causes instrumentales ou matérielles de la guerre, à savoir les armes, au niveau beaucoup plus profond des causes secondes ou premières, sous-jacentes aux luttes armées. Les délibérations parlementaires auront également rendu possible, par l'insertion de la clause c), la participation active de l'Institut aux discussions en cours, dans le grand public ou au sein du Gouvernement, concernant l'ensemble de ces questions. Enfin, la mise en exergue dans la partie principale de l'article au lieu de son dernier alinéa, comme c'était le cas auparavant, de l'expression "d'un point de vue canadien" aura fait plus fermement saisir que le nouvel établissement doit s'efforcer dans toutes ses recherches de discerner la part spécifique que le Canada pourrait prendre à la diminution de ces tensions et à la restauration de la stabilité.

Il est clair, à lire les comptes rendus des séances du Comité, que tous les "témoins" prenaient comme point de départ de leur intervention la question de savoir quel est le chemin le plus susceptible de déboucher sur le "plateau" de la sécurité et de la paix internationales : de la réponse apportée à cette question dépendrait la direction générale qu'il y aurait lieu, selon eux, d'imprimer au nouvel organisme. Trois tendances se dégagent de l'analyse de ces témoignages : certains plaident la nécessité de maintenir une dissuasion crédible dans la situation actuelle, sans pour autant nier l'opportunité d'actions simultanées sur d'autres plans, y compris celui de la maîtrise des armements ou, éventuellement même, celui du désarmement; d'autres placent tout leur espoir dans un désarmement complet, radical et sans rémission, associant au seul fait de posséder des armes, la tentation irrésistible de s'en servir; d'autres enfin font valoir que des interventions, positives ou négatives, dans le sens qui vient d'être indiqué, sur le seul plan des armements, ne sont propres à produire tout au plus qu'une simple absence de guerre et que, pour en arriver à une paix véritable, il faut travailler beaucoup plus en profondeur, c'est-à-dire s'attacher à saisir et à comprendre les causes qui sont à la base même des conflits internationaux.

On peut donc dire qu'il y avait en présence, d'un côté, ceux qui insistent d'abord et avant tout sur le facteur de la *sécurité*, celle-ci pouvant être assurée, selon eux, ou par la mise en place d'une force de dissuasion plausible, ou par la poursuite d'un désarmement général, et de l'autre, il y avait ceux qui soutiennent qu'une sécurité véritable ne peut s'obtenir qu'en s'attaquant aux causes prochaines et lointaines des conflits, lesquelles peuvent toutes se réduire à l'injustice : ce n'est qu'en agissant ainsi que, selon ce dernier groupe, on peut espérer accéder à un état de *paix*. C'est donc autour de ces deux

pôles de paix et de sécurité que s'organisa la discussion au sein du Comité : on peut noter en passant que ce sont là aussi précisément les deux vocables qui servent à dénommer l'Institut et à signaler en même temps toute l'étendue de sa mission.

L'option activiste ou "interventionniste" d'un Institut jouant un rôle d'acteur à part entière sur la scène nationale et internationale et la thèse contraire d'un Institut cherchant à asseoir son influence sur la seule force persuasive de ses recherches et de ses études, firent également l'objet de plusieurs commentaires. Certaines suggestions furent mises de l'avant à cet égard, dont il sera question plus loin.

LA SÉCURITÉ

a) *La sécurité par la dissuasion*

À en juger par les "témoignages" parlés ou écrits devant le Comité des Affaires extérieures et de la Défense nationale, personne ne s'est présenté pour soutenir la nécessité d'une politique de défense illimitée. L'amiral Robert Falls, ancien président de la Commission militaire de l'OTAN, s'est déclaré "très en faveur de la dissuasion, puisqu'à l'heure actuelle, mise à part la menace mutuelle, il ne me semble y avoir aucune autre façon de préserver la paix mondiale". Mais la dissuasion, poussée au-delà de certaines limites, pouvait, selon lui, présenter des dangers : "Est-il vraiment nécessaire d'anéantir l'ennemi plusieurs fois?" Et l'amiral de répondre avec fermeté que pour lui il suffirait amplement d'avoir en sa possession une capacité de riposte également nucléaire, sous forme d'une force sous-marine stratégique impossible à détecter. Tout autre système est tout à fait superflu et nous pourrions, sans grand risque, nous en départir, unilatéralement si nécessaire; selon lui, les militaires canadiens étaient culturellement prédisposés à aborder les questions avec une objectivité remarquable, contrairement à la classe militaire de certaines autres nations, qui se montrait tout à fait imperméable à toute idée de compression des dépenses en matière de défense ou d'une politique de "donnant, donnant".

Dans la même veine, le général George G. Bell, Président de l'Institut canadien des études stratégiques, parla de la nécessité d'une sécurité globale sur tous les plans : politique, économique et militaire . . . "Le débat stratégique international porte, depuis déjà quelque temps, sur les armes nucléaires stratégiques, sur les armes nucléaires à portée intermédiaire, sur les forces conventionnelles et sur l'équilibre militaire entre l'Est et l'Ouest. Mais la nécessité, pour l'Alliance occidentale, d'élaborer une stratégie globale s'impose de plus en plus : une stratégie embrassant les dimensions politiques, économiques et militaires tout à la fois."

Monsieur Arthur Menzies, ancien ambassadeur du Canada auprès de l'OTAN (1972-1976) et au Désarmement (1980-1982), fit valoir la nécessité d'une dissuasion accompagnée de mesures tendant à assurer la maîtrise des armements et le désarmement et à régler les conflits. Monsieur Menzies s'exprima ainsi :

“... la politique canadienne en matière de sécurité comporte, et a comporté, trois grands volets ayant tous la paix pour élément central : d'abord, dissuader l'adversaire d'attaquer, grâce aux accords de sécurité collective que sont le Traité de l'OTAN et l'Accord du NORAD; en deuxième lieu, déployer sans relâche les efforts voulus pour promouvoir la conclusion d'accords sur la limitation des armements et le désarmement dont l'observance serait vérifiable; et troisièmement, participer activement au règlement pacifique des différends, soutenir les efforts faits en ce sens, jouer un rôle dans les opérations de maintien de la paix dans ce contexte, et favoriser des démarches communes pour éliminer les causes socio-économiques des tensions et des conflits à l'échelle internationale.”

Monsieur Menzies précise plus loin qu'il s'agit en tout cela de faire ressortir “... la dimension canadienne de la paix internationale”.

À la question de savoir ce qu'il pensait de l'idée que le désarmement unilatéral peut conduire à la paix, Monsieur Menzies répondit que “l'étape serait longue avant que le Canada puisse se “libérer” des liens qui le relient aux États-Unis et à l'OTAN et que pour accéder au statut de pays non aligné, semblable à celui de la Suède, il lui faudrait probablement dépenser trois fois plus qu'il ne fait maintenant pour sa défense”.

Monsieur George Ignatieff, ancien Représentant permanent du Canada auprès de l'OTAN (1963), tout en niant que la politique de dissuasion ait échoué, fit valoir que la dissuasion elle-même était génératrice d'armements de plus en plus considérables; qu'elle nous avait entraînés vers une automatisation croissante et que cette automatisation comportait des risques de guerre par inadvertance.

Où est alors la solution? Monsieur Ignatieff ainsi que l'association “Science for Peace” dont il est membre préconisent un Institut : (a) qui, par le biais d'études scientifiques indépendamment conduites, remettrait en cause le bien-fondé stratégique ou tactique des divers systèmes d'armes mis en place pour la défense de nos pays, le but de cette révision étant d'éliminer de nos arsenaux les éléments parti-

culièrement dangereux et déséquilibrants qui s'y trouvent; et (b) qui, par ailleurs, ne confinerait pas ses recherches qu'aux seuls moyens “guerriers” de préserver la paix, mais aurait l'imagination et le courage de “bousculer” les idées reçues, surtout chez les “establishments” militaires ou diplomatiques intéressés à la durée de “l'ordre établi”, et de dégager des voies nouvelles, par exemple en s'efforçant de découvrir la contribution spécifique que les sciences politiques, sociales, économiques, psychologiques et éthiques pourraient apporter à une stabilisation générale de la vie internationale.

Il sera intéressant de mentionner, en dernier lieu, le fait qu'appelée par l'évolution du débat parlementaire à prendre position sur l'opportunité de laisser à l'Institut la faculté qui lui avait été impartie par l'avant-projet du Gouvernement de se pencher sur les questions relatives à la défense proprement dite, Madame Pauline Jewett du Nouveau parti démocratique n'opposa point d'objections fondamentales au maintien de cette clause, bien qu'elle tînt à marquer clairement qu'elle aurait préféré ne pas voir ce sujet figurer parmi les préoccupations primordiales du nouvel organisme.

Il est permis de conclure de ce qui précède qu'aucun de ceux qui choisirent d'intervenir sur le thème de la dissuasion prétendit que celle-ci fût une valeur absolue en soi qu'il fallait défendre sans aucun adoucissement : bien au contraire, tous reconnurent, explicitement ou implicitement, que la dissuasion pouvait fort bien aller de pair avec des mesures capables d'assurer la confiance et la stabilité et d'empêcher qu'elle-même devienne, à la longue, dangereusement incontrôlable.

b) *La sécurité par le désarmement*

Plusieurs organismes prirent directement le contre-pied des politiques dissuasives exposées ci-dessus, proclamant avec force que la sécurité ne réside que dans le désarmement; que les armes sont la condition *sine qua non* des guerres et qu'en proscrivant les armes, c'est la guerre qu'on abolit; qu'il n'y a aucune défense possible dans un conflit thermonucléaire; que par conséquent il serait déraisonnable que l'Institut perde son temps à étudier des problèmes insolubles; qu'il vaudrait mieux plutôt qu'il consacre ses énergies à changer les mentalités et à voir comment les sommes énormes que l'on verse maintenant dans le gouffre d'une défense impossible pourraient être mises à profit pour satisfaire aux besoins criants de l'humanité sous-développée.

Monsieur Jim Stark, Directeur de “l'Operation Dismantle”, s'attacha à démontrer que l'idée de “chercher la sécurité par le chemin du désarmement” était tellement “révolutionnaire” que les gens éprouvaient beaucoup de difficulté à s'y accoutu-

mer, ajoutant que la classe militaire, du fait que cette idée pouvait aller à l'encontre de ses propres intérêts, était la moins capable de la comprendre et d'en assimiler les conséquences au plan pratique.

Monsieur Frank Kennedy, Président de l'association "End the Arms Race", plaida pour un ajustement des politiques actuelles du Canada aux exigences d'une politique de paix mondiale centrée sur le désarmement. Le Canada, entre autres initiatives possibles, pourrait aider à stopper la course aux armements en s'abstenant de prêter le concours de son territoire aux essais du missile "Cruise". Le Canada pourrait également se déclarer zone dénucléarisée.

Madame Anne Adelson du "Toronto Disarmament Network" soulignait enfin qu'il était peu probable que le "désarmement devienne jamais réalité si l'on devait s'en remettre aux initiatives des gouvernements et de leurs experts . . . L'avènement du désarmement est fonction d'un jeu de forces constructif entre le peuple et ceux qui sont chargés de négocier en son nom et de prendre les grandes décisions." En conséquence, "l'Institut devrait s'appliquer avec le plus grand soin à ne pas s'isoler du grand public en général et, d'une façon toute spéciale, de son public particulier, c'est-à-dire des mouvements canadiens en faveur de la paix mondiale : d'où la nécessité d'obliger l'Institut à répondre de ses actions à d'autres instances qu'au seul Parlement du Canada, lequel pourrait être tenté de le mettre au service de ses propres thèses et politiques.

Enfin, d'autres personnes (par exemple, M. William Epstein, qui a appartenu au Secrétariat de l'ONU pendant de nombreuses années), tout en précisant bien qu'elles n'étaient pas en faveur d'un désarmement unilatéral, ont souligné qu'il fallait prendre des initiatives unilatérales pour promouvoir le désarmement.

c) *La sécurité par la solution des conflits*

Plus d'un "témoin" s'étonnèrent que l'avant-projet gouvernemental, en son article sur le rôle de l'Institut, n'eût rien à dire qui eût pu faire sentir que la paix se situait bien au-delà d'une recherche limitée aux seules questions de la réglementation des armements, du désarmement et de la défense. Il était urgent, selon eux, compte tenu de l'état d'inquiétude généralisée que connaît le monde à l'heure actuelle, de faire porter le dialogue entre les superpuissances ou entre les blocs sur autre chose que les simples symptômes de la crise internationale en cours que sont les armes, c'est-à-dire sur ce qui fait le fond même des problèmes Est-Ouest et ce qui divise les esprits et les cœurs de part et d'autre de la ligne

de partage des deux mondes : soit les "impérialismes" idéologiques, culturels ou économiques de tous bords ainsi que les ambitions stratégiques qui en découlent; les graves déséquilibres dans les rapports entre les hommes et les pouvoirs publics ou entre les diverses communautés politiques, etc., etc.

Monsieur Paul McRae, député de Thunder Bay-Atikokane, eut recours à la métaphore suivante pour illustrer sa pensée sur ce thème :

"Rappelons-nous le dessin humoristique dont j'ai parlé plutôt : on y voit deux hommes debout dans l'essence jusqu'aux genoux. L'un d'eux tient sept allumettes dans sa main et l'autre, neuf, et ils se disputent sur la question de savoir qui a les plus grosses allumettes. Certains commencent à penser que ce genre de débat n'aboutira jamais, c'est-à-dire celui qui porte sur la limitation des armements, et qu'il vaudrait peut-être mieux trouver le moyen de siphonner l'essence hors du réservoir. Plusieurs reconnaissent maintenant que le règlement des conflits constitue peut-être une voie plus prometteuse que des négociations sur la limitation des armements."

Madame Kay MacPherson de "La Voix des Femmes" fit également valoir que son organisme pourrait apporter son appui à l'Institut à condition que celui-ci s'emploie activement dans le domaine du règlement des conflits et travaille à l'établissement de la paix. "Nous avons besoin d'un Institut qui exerce son imagination sur la merveille que le monde pourrait devenir, et non pas sur ce qu'il est maintenant."

Monsieur Norman Alcock (Mouvement canadien pour une fédération mondiale) se fit l'écho de cette même idée d'un regard neuf sur le problème de la paix et d'une approche novatrice : le Canada devrait saisir cette "occasion en or" qu'il a de faire quelque chose d'innovateur : "Un institut de puissance moyenne ayant assez de liberté d'agir pour se permettre de proposer des idées inédites et créatrices, des programmations nouvelles dans le domaine du logiciel."

Une conclusion qu'on peut très nettement tirer des diverses interventions au cours du débat parlementaire est qu'il n'est guère possible de traiter des questions relatives au désarmement ou à la maîtrise des armements sans toucher aux problèmes de justice économique et sociale qui sous-tendent l'armement et l'expliquent.

Monsieur Murray Thompson du "Project Ploughshares" rappela à cet égard l'une des principales recommandations de la Commission Brandt à

savoir que la sécurité internationale était faite d'autre chose que de la simple force militaire. Les porte-parole de la Conférence des Évêques catholiques du Canada et d'autres Églises canadiennes furent unanimes à démontrer l'impossibilité de bâtir un monde de paix et de sécurité dans l'injustice.

Le professeur Humphrey de la Fondation canadienne pour les droits de la personne mit en lumière le fait que l'Institut devait, de toute nécessité, apprendre à dépasser les simples symptômes de l'armement ou du surarmement pour voir, à la racine de ces phénomènes, le malaise politique et social qui en est l'origine.

Comme le disait le représentant de la Fédération arabe du Canada, le nouvel organisme pouvait puissamment aider à comprendre ce qui sert de "soubassement aux conflits". Ernie Regehr du Comité central des Mennonites affirma avec force que la paix ne pouvait émerger qu'à partir de conditions de justice dans le monde et que c'était sur la question de savoir de quoi est faite cette notion de sécurité dans le monde que l'Institut devrait faire porter le gros de ses efforts. Alan Rose du Congrès juif mit en garde, cependant, contre l'illusion de penser pouvoir construire une paix durable en l'absence de sécurité ou discuter des droits de la personne en dehors de toute référence à l'Acte final d'Helsinki. Une tâche qu'on pourrait utilement confier à l'Institut serait de faire l'analyse de "toute la litanie des accords signés et violés par l'Union soviétique".

Ayant ainsi établi la nécessité de dépasser le stade des seuls symptômes de la crise internationale et de savoir nous concentrer sur les vraies causes qui en sont les sources proches ou lointaines, les participants au débat du Comité des Affaires extérieures et de la Défense nationale nous invitent à voir quels moyens ou quelles catégories de moyens pourraient être mis en oeuvre pour en arriver à dégager des projets de solutions valables et durables. Ce but ne peut être atteint qu'à l'aide de la recherche. Une recherche réalisée au sein de l'Institut lui-même ou en "collaboration avec d'autres instituts canadiens et internationaux". Le professeur Henry Wiseman de l'Université de Guelph en Ontario déclara à cet effet que "l'Institut ne parviendra à se doter d'une identité et d'une perspective canadiennes qu'à la condition de faire de la recherche ponctuelle sur des problématiques typiquement canadiennes, mettant au point des solutions également canadiennes". Pour établir sa réputation, l'Institut doit entreprendre cette recherche lui-même, grâce à un groupe d'experts relevant directement de sa juridiction; il ne doit pas pour autant négliger d'encourager des études ailleurs au Canada dans les divers domaines intéressant sa compétence. Suit un aperçu des sujets qui pourraient utilement faire l'objet de telles

études, selon certains de ceux qui intervinrent dans les discussions en comité.

La Conférence des Évêques catholiques du Canada a cité Sa Sainteté Jean-Paul II sur la nécessité "de se doter des instruments de concertation et de dialogue dont elle a besoin pour survivre et donc des institutions indispensables à la construction de la justice et de la paix."

Monsieur Douglas Roche, ancien député et actuellement ambassadeur du Canada au Désarmement, proposa une action allant dans le même sens, de la part de l'Institut, soit "promouvoir des politiques internationales propres à remplacer le système actuel de dissuasion par un programme de sécurité collective". Monsieur Norman Alcock du Mouvement canadien pour une fédération mondiale souligna que l'Institut devrait étudier le rapport qui existe entre le désarmement et l'indispensable condition de la sécurité. Dans l'éventualité d'un désarmement général, il faudrait prévoir la mise en place d'institutions internationales beaucoup plus fortes et des forces armées permanentes capables de maintenir la paix : "Nous ne pouvons nous payer le luxe d'un désarmement nucléaire ou conventionnel qu'à la condition de pourvoir à l'aménagement de systèmes de sécurité propres à assurer une solution de rechange."

Monsieur Firdaus Kharas de l'Association canadienne pour les Nations Unies suggéra, à son tour, la mise en chantier, en priorité, d'une étude sur le rôle des Nations Unies dans le monde.

Voici quelques autres sujets susceptibles d'analyse mis de l'avant par d'autres "témoins" : les liens qui existent entre les droits de la personne et la sécurité; les liens entre le développement des peuples et le désarmement; les aspects pratiques d'une négociation avec les Soviétiques; les techniques utilisées dans les domaines du règlement des conflits et de la réduction des tensions internationales. Le président de l'Association "Science for Peace" fit valoir la nécessité de se pencher sur l'opportunité d'une approche behavioriste et psychologique dans nos relations avec le bloc soviétique. Le Dr. Hanna Newcombe du "Peace Research Institute-Dundas" mit l'accent sur le besoin d'une éducation à la paix et d'une production de matériel didactique propre à la promouvoir. L'Institut devrait, à tous égards, se laisser guider dans ses choix par les bonnes idées qui peuvent lui parvenir du secteur privé.

L'INDÉPENDANCE DE L'INSTITUT

La nécessité de l'indépendance de l'Institut sur les plans de la pensée et de l'action était chose acquise dès avant la soumission de l'avant-projet à la Chambre des Communes le 16 avril 1984. En effet, une

correspondance très fournie et très suivie s'était engagée au printemps de 1984 entre le premier ministre, Monsieur P.E. Trudeau, et les chefs du Parti Progressiste-conservateur, Monsieur Brian Mulroney, et du Nouveau parti démocratique, Monsieur Edward Broadbent, concernant l'ensemble des problèmes que l'organisme envisagé pourrait susciter. Monsieur Mulroney, dans une lettre en date du 9 avril 1984, écrivait ceci :

“En créant un nouvel institut, il faudra bien veiller à ce que les recherches (sur la paix et la sécurité) soient menées de la manière la plus satisfaisante possible et éviter que les mots paix et sécurité ne deviennent la possession exclusive d'un seul point de vue, d'un seul parti ou d'une seule façon d'envisager les choses. On ne peut qu'encourager le pluralisme des idées et de la recherche, et il faut appuyer tout ce qui le favorise. Mais ce pluralisme doit être réel et durable. En d'autres termes, l'organisme que le gouvernement canadien songe à créer dans ce domaine de la paix et de la sécurité devra lui-même voir à ce que ses recherches et l'information qu'il diffusera auprès du public soient libres des idées politiques dominantes. Il devra également voir à ce que la recherche faite ailleurs au Canada ne se voie pas non plus dans l'obligation de se conformer aux idées politiques de l'heure.”

Monsieur Trudeau répondait à ceci le 12 avril 1984 dans les termes suivants :

“Je suis d'accord pour dire que l'Institut doit être apolitique aux yeux du public canadien et que celui-ci doit croire en son objectivité. En fait, j'aimerais que le conseil d'administration comprenne des hommes et des femmes experts dans le domaine et capables en toutes circonstances d'exécuter leurs fonctions en toute objectivité et impartialité. M. MacEachen et moi-même avons donc convenu que le Gouvernement demanderait aux partis de l'Opposition de lui soumettre des noms, comme vous l'avez proposé, avant qu'une recommandation quelconque soit présentée au gouverneur en conseil, relativement à la nomination des membres du conseil d'administration.”

Ce mode de nomination au conseil d'administration de l'Institut, par voie de consultations étroites avec les partis d'opposition à la Chambre des com-

munes et les organisations non gouvernementales, ainsi que le mode de financement par la voie de sommes votées par le Parlement du Canada, furent perçus par ceux qui optèrent de se prononcer sur ce sujet, comme des moyens efficaces d'assurer son indépendance financière à cette nouvelle société de la Couronne et de consolider sa complète liberté d'action. Comme le disait Monsieur Allan J. MacEachen, ancien ministre des Affaires extérieures, lors de la troisième lecture du projet de loi C-32, à la Chambre des communes, le 28 juin 1984 :

“On a beaucoup insisté sur le fait que l'Institut devait être impartial et autonome. Je n'ai certes jamais envisagé qu'il soit autre chose que non sectaire, indépendant et objectif. C'est exactement là le caractère du rôle qu'il doit jouer. Nous avons même stipulé dans la loi que les chefs de tous les partis reconnus à la Chambre des communes auront en permanence voix au chapitre quand il s'agira de choisir les membres du conseil. En précisant également dans la loi le mode de financement qui sera le sien, nous avons donné au nouvel organisme les moyens de conserver une indépendance de haute qualité.”

Des personnalités politiques très autorisées eurent l'occasion en septembre 1985 de revenir sur cette question de l'indispensable autonomie de l'Institut. Monsieur Joe Clark, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, déclarait en effet le 11 septembre, lors du débat à la Chambre des communes sur un amendement destiné à renforcer la capacité d'auto-gestion du nouvel organisme :

“Enfin, l'Institut traite de questions qui nous concernent directement et qui comptent parmi les plus importantes et les plus pressantes que nous ayons à aborder dans l'exercice de nos charges publiques. Le fait que les parlementaires veuillent conférer une telle indépendance à l'Institut ne traduit aucunement un désintéret de leur part. Bien au contraire! Ils reconnaissent par là que, si nous voulons vraiment nous élever au-dessus des motifs partisans qui animent parfois cette assemblée (et cela est naturel et légitime), tous doivent être convaincus qu'il y a au Canada un organisme capable d'étudier ces questions et d'offrir des opinions et des conseils tout à fait impartiaux et libres de tout esprit de parti, de faction ou de secte. C'était là d'emblée le souhait de tous les

députés qui siégeaient à la Chambre au moment de la création de l'Institut."

Madame Pauline Jewett, porte-parole du Nouveau parti démocratique pour les affaires étrangères, répondit à Monsieur Clark dans les termes suivants :

"Comme le Ministre l'a signalé et comme nous en avons tous le sentiment il y a quinze mois, lors de l'adoption du projet de loi et de la création de l'Institut, il est absolument essentiel que celui-ci soit indépendant du Gouvernement pour ce qui est tant de son financement que de la nomination des membres de son conseil. La dernière modification qui soustraira l'Institut à certaines dispositions de la Loi sur l'administration financière correspond à notre intention du début. Elle traduit une intention exprimée dès l'origine."

Monsieur Jean Chrétien, critique du Parti Libéral en matière de relations internationales, tint également à faire connaître la position de son groupe sur ce thème de liberté pour l'Institut :

"Nous avons créé cet institut. Quand il a été mis sur pied, nous avons essayé de trouver une formule qui le rendrait aussi imperméable que possible à tout esprit partisan. Plusieurs groupes proposèrent d'apporter certaines modifications au projet de loi, et il en est résulté un institut tout à fait impartial qui joue un rôle positif."

LE RÔLE DE L'INSTITUT

Les esprits, unanimes sur l'impératif catégorique de l'indépendance, se divisèrent, néanmoins, sur la question de savoir si l'Institut devait, ou même pouvait, se faire l'avocat de thèses données et de politiques précises. Les uns voulaient d'un Institut qui fût activiste, voire délibérément interventionniste, c'est-à-dire non seulement disposé à critiquer les doctrines et les pratiques des gouvernements en place, mais habilité à proposer des choix explicites, et même de véritables stratégies, comportant des plans d'action clairement et formellement énoncés. Les autres s'opposèrent à ce point de vue, faisant valoir que l'Institut ne devrait en aucune façon chercher à entrer en concurrence avec les autorités du gouvernement, à moins que ses avis ne soient sollicités : il devrait plutôt viser à s'imposer par la qualité de ses recherches, la vigueur, l'impartialité et l'objectivité

de ses conclusions, l'à-propos et l'équilibre de ses recommandations.

Parmi ceux qui prônaient un Institut activiste se trouvait Monsieur Jim Stark de l'"Operation Dismantle". "Quelle serait, dit-il, l'utilité de l'Institut, s'il ne peut se faire l'avocat de politiques précises? Sans ce privilège, et l'indépendance que celui-ci suppose, l'Institut court le risque d'être perçu comme se situant dans le prolongement des politiques du Gouvernement et, par ce fait, de perdre toute créance au Canada comme à l'étranger." Les délégués de "Project Ploughshares" et de la Conférence des Évêques catholiques du Canada étaient également d'avis que l'Institut devrait être "habilité à critiquer les politiques du Gouvernement en place et à faire des propositions clairement définies sur les plans de la stratégie et de l'action".

D'autres intervenants, cependant, s'élevèrent contre cette façon d'envisager le rôle de l'Institut, faisant valoir que cet organisme "n'était pas là pour donner ses avis", mais pour mettre en circulation des points de vue et des idées susceptibles de s'avérer utiles au Gouvernement. Arthur Menzies, par exemple, pensait qu'il était de l'essence même des choses de "laisser au Gouvernement démocratiquement élu du Canada la responsabilité des politiques en matière de paix et de sécurité". L'amiral Falls dit partager ce point de vue, tout en espérant que les représentants du Gouvernement sauraient tirer profit des travaux de l'Institut. Michael Shenhstone, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires extérieures, se demandant si l'Institut devait se considérer comme apte à mettre de l'avant certaines opinions ou certains points de vue, donna à comprendre que telle n'était pas la conception qu'il se faisait de son rôle : selon lui, la tâche principale de ce nouvel organisme serait de tout mettre en oeuvre pour trouver l'expert ou le chercheur le plus compétent pour entreprendre telle ou telle étude dans tel ou tel domaine, et cette étude serait ensuite publiée sous l'égide de l'Institut, certes, mais sous l'entière responsabilité de l'auteur. En effet, il serait très difficile à l'Institut de se prononcer *ex cathedra* sur des questions de politique s'il est vrai, comme plusieurs "témoins" en avaient souligné la nécessité, que son conseil d'administration doit être pluraliste et être en mesure de se faire l'écho des divers points de vue que l'on peut avoir sur tel ou tel problème. À défaut de pouvoir se prononcer *ex cathedra*, l'Institut rendrait quand même de signalés services en mettant à la disposition du grand public les éléments qui lui permettraient de "tirer lui-même ses propres conclusions".

Le professeur David Cox de l'Université Queen's se déclara vigoureusement pour un Institut non activiste, dont la fonction principale serait de fournir des informations sur les problèmes en cours et

de constituer une tribune utile, quelles que soient par ailleurs les opinions dont l'on voudra s'y faire le défenseur.

Finalement, Monsieur William H. Barton, ancien ambassadeur du Canada aux Nations Unies et à la Conférence sur le désarmement et actuellement président de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, émit l'opinion qui suit :

"J'ose prédire que, dès le début, on cherchera à faire de (l'Institut) un organisme partisan de certaines causes. Selon moi, cela serait contraire aux objectifs énoncés dans la loi et réduirait ses chances de succès. Les recherches qu'il subventionnera devront reposer sur des bases intellectuelles et académiques solides. Le débat qu'il suscitera devra s'imposer de lui-même. L'Institut doit s'abstenir de prendre position, sauf sur des questions de fait."

C'est cette thèse de l'influence par la force persuasive des idées que le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale semble avoir fait sienne, à la fin, puisque l'alinéa c) de l'article 4, cité en page deux, se lit comme suit :

"c) *de faire des études et proposer des idées et politiques pour le progrès de la paix et de la sécurité internationales;*"

Bien que cette rédaction ne prohibe pas nécessairement le genre d'activisme dont il est question plus haut, elle nous paraît, à tout prendre, c'est-à-dire à considérer le débat en lui-même et le contexte dans lequel il s'inscrit, avoir plutôt pour but et pour effet de privilégier une réflexion en profondeur, s'exprimant par le moyen d'études solides et sérieuses, marquées au coin du bon sens et de l'équilibre et capables de s'imposer par elles-mêmes au Gouvernement et au grand public.

CONCLUSION

Le Gouvernement et le peuple du Canada ont donc à leur disposition une institution chargée d'intensifier la pertinence et l'efficacité de l'action qu'ils mènent en faveur de la paix et de la sécurité mondiales. Cette institution a reçu pour mandat d'exa-

miner et de peser avec soin tous les éléments capables de les aider à atteindre ce but, c'est-à-dire non seulement ces facteurs traditionnels de la défense militaire, hérités d'un passé troublé et tragique, dont l'avant-projet gouvernemental semblait d'abord vouloir privilégier la discussion, mais aussi, et surtout peut-être, ces faits ou ces situations qui, en dernière analyse, sont à l'origine des conflits internationaux, auxquels ils servent de prétexte et souvent de justification. Nous avons vu que c'est à la suite du débat parlementaire que l'Institut a été invité à se pencher également sur cette dernière catégorie des causes de la guerre et que ce sont les ONG reliés aux divers mouvements de recherches sur la paix qui, en imprimant à ce débat une tournure politico-sociale, ont rendu possible un tel résultat.

Une question que l'on peut se poser au terme de cette analyse, est celle-ci : sur lequel des quatre volets de son rôle (la limitation des armements, le désarmement, la défense et la solution des conflits), l'Institut doit-il faire porter l'essentiel de ses recherches, de ses études et de ses actions? La réponse semble claire : le débat parlementaire montre que l'Institut se doit, et doit à la collectivité dont il est le mandataire, de ne négliger aucune des voies d'approche qui lui ont été désignées par le Parlement comme étant susceptibles d'aider la collectivité mondiale à maintenir la sécurité et la paix internationales.

M. Gilles Grondin a été membre associé de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales de mai 1985 à juillet 1986. Il a pris sa retraite du ministère des Affaires extérieures en janvier 1986, après une longue carrière au cours de laquelle il a servi en Indochine, à la Mission du Canada aux Nations-Unies à New York, et avec l'ONU en Corée, au Sénégal et au Niger.

Les opinions exprimées dans l'exposé sont celles de l'auteur et elles n'engagent en rien l'Institut ni le Conseil.

Publication de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, prière d'écrire à l'Institut, au 307, rue Gilmour, Ottawa (Ontario) K2P 0P7.

also available in English

ANNEXE
LISTE DES TÉMOINS AYANT DÉPOSÉ
DEVANT LE CPAEDN

- Anne ADELSON**
 Membre du Comité de coordination,
 Toronto Disarmament Network
- Norman ALCOCK**
 World Federalists of Canada
- Carmela ALLEVATO**
 Vice-président, End the Arms Race
- William BARTON**
 Ancien ambassadeur aux Nations
 Unies
- George BELL**
 Président, Canadian Institute of
 Strategic Studies
- J.L. BLACK**
 Directeur, Institute of Soviet & East
 European Studies
- Stanley BRIGHTWELL**
 Engineers for Nuclear Disarmament
- Gordon BROADY**
 Veterans for Multilateral Nuclear
 Disarmament
- John BRODERICK**
 Vice-président, End the Arms Race
- Tony CLARK**
 Directeur, Action sociale, Conférence
 canadienne des évêques catholiques
- David COX**
 Université Queen's
- Sylvain DUBOIS**
 Bureau du Conseil privé
- Murielle DUCKWORTH**
 Voice of Women
- M.B. DUFRESNE**
 Directeur, Action sociale, Conférence
 canadienne des évêques catholiques
- William EPSTEIN**
 Institut des Nations Unies pour la
 formation et la recherche
- Robert FALLS**
 Ancien président de la Commission
 militaire de l'OTAN
- C.G. GIFFORD**
 Co-fondateur, Veterans for
 Multilateral Nuclear Disarmament
- Lawrence HAGEN**
 Directeur de la recherche, Centre
 canadien pour le contrôle des
 armements et le désarmement
- John HUMPHREY**
 Président, Fondation canadienne pour
 les droits de la personne
- George IGNATIEFF**
 Chancelier, Université de Toronto
- William JANSEN**
 Directeur du Bureau d'Ottawa,
 Mennonite Central Committee
 Canada
- David JOHNSTON**
 Université McGill
- Frank KENNEDY**
 Président, End the Arms Race
- Firdaus KHARAS**
 Directeur exécutif, Association
 canadienne pour les Nations Unies
- John LAMB**
 Directeur exécutif, Centre canadien
 pour le contrôle des armements et le
 désarmement
- Lewis M. LEACH**
 Directeur, Association Canada-USSR
- Napoléon LEBLANC**
 Directeur, Centre québécois de
 relations internationales
- René J.A. LÉVESQUE**
 Université de Montréal
- Kay MACPHERSON**
 Voice of Women
- Nicolas M. MATTE**
 Directeur, Centre de recherche sur le
 droit aérien et spatial, Université
 McGill
- Arthur MENZIES**
 Ancien ambassadeur canadien pour le
 désarmement
- Jim MITCHELL**
 Bureau du Conseil privé
- Dennis MURPHY**
 Secrétaire général, Conférence
 canadienne des évêques catholiques
- M.V. NAIDU**
 Association canadienne d'éducation et
 de recherche pour la paix
- Allan NEWCOMBE**
 Directeur, Institut de recherche pour
 la paix-Dundas
- Hanna NEWCOMBE**
 Institut de recherche pour la paix-
 Dundas
- Olivier NICOLOFF**
 Coordonnateur national, Mouvement
 étudiant Pugwash du Canada
- Geoffrey PEARSON**
 Ancien ambassadeur du Canada en
 Union soviétique
- Robert PENNER**
 Membre du Comité de coordination,
 Toronto Disarmament Network
- Beryl PLUMPTRE**
 Président du Comité exécutif national,
 Institut canadien des affaires
 internationales
- Anatol RAPOPORT**
 Président, Science for Peace

Jacques RASTOUL

Directeur exécutif, Institut canadien des affaires internationales

Ed REGAN

Président de la section d'Ottawa, Physicians for Social Responsibility

M. Ernie REGEHR

Mennonite Central Committee of Canada

Douglas ROCHE

Député, Président international, Parlementaires pour un ordre international

Alan ROSE

Vice-président exécutif, Congrès juif canadien

Louis SABOURIN

Groupe d'études, de recherches et de formation professionnelles

Qussai SAMAK

Fédération arabe canadienne

Gerd SCHNEIDER

Vice-président de la section d'Ottawa, Physicians for Social Responsibility

Michael SHENSTONE

Sous-ministre adjoint, Affaires politiques et de la sécurité internationale, Ministère des Affaires extérieures

Sarah SHORTEN

Président, Association canadienne des professeurs d'université

John SIGLER

Association canadienne pour les Nations Unies

Victor SIM

Secrétaire exécutif adjoint, Association canadienne des professeurs d'université

Gary SMITH

Directeur, Contrôle des armements et du désarmement, Ministère des Affaires extérieures

James STARK

Président, Opération Dismantle

Koozma TARASOFF

Président de la succursale d'Ottawa, Association Canada-URSS

Murray M. THOMSON

Coordonnateur (Éducation), Project Ploughshares

Brian W. TOMLIN

Directeur, Norman Paterson School of International Affairs

John WILKINSON

Opération Dismantle

Henry WISEMAN

Université de Guelph

Bernard WOOD

Directeur de l'Institut Nord-Sud

Gerald WRIGHT

Vice-président, Fondation Donner du Canada

Roger YOUNG

Agent de recherches principal, Institut Nord-Sud

